



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D22 - Décision modificative

Date de convocation : 24 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoint ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Natacha MICHEL, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Jocelyne PELETTE à Françoise MESNARD ; Matthieu GUIHO à Jean MOUTARDE ; Julien SARRAZIN à Cyril CHAPPET

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Hénoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Patrice BOUCHET

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D22 - Décision modificative**Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Après lecture des différents chapitres et articles du projet de décision modificative, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'investissement et en section de fonctionnement, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
74888-01	Dotation exceptionnelle inflation		156 229,00 €
74718-0200	Autres participations Etat		-41 856,15 €
673-01	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00 €	
65748-3111	Subvention de fonctionnement autres personnes de droit privé	7 146,66 €	
615221-3000	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00 €	
61521-3000	Entretien terrains	3 000,00 €	
023-01	Virement à la section d'investissement	94 226,19 €	
Total fonctionnement		114 372,85 €	114 372,85 €
<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Hors AP (autorisation de programme)			
021-01	Virement de la section de fonctionnement		94 226,19 €
2313-01	Intégration études	25 000,00 €	
2031-01	Intégration études		25 000,00 €
10222-01	FCTVA		6 577,69 €
2113-8450-0138	Travaux de voirie	20 000,00 €	
1313-3120-0247	Portail de l'abbaye - Subvention Département		43 440,00 €
2316-3120-0247	Travaux abbaye	15 000,00 €	
2031-0200-0436	Etudes bâtiments communaux divers	26 000,00 €	
2313-0200-0436	Travaux espace formation	22 000,00 €	
1321-5120-0630	Subvention éclairage public		1 447,92 €
2313-3000-0691	Base nautique - Travaux	60 000,00 €	
1313-3111-0714	Orgue - Subvention Département		47 181,00 €
2313-3000-0732	Bâtiment canoë kayak	500,00 €	
2113-7000-0741	Containers enterrés	25 000,00 €	
2315-8450-0761	Vidéoprotection	3 500,00 €	
2031-0200-0773	Immeuble à colombage - Etudes Maison Bonnet	18 000,00 €	

Dans l'AP (autorisation de programme)

2031-8450-0138 Etudes de voirie 2 872,80 €

Total investissement 217 872,80 € 217 872,80 €**Total général** 332 245,65 € 332 245,65 €**BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT - DM N° 2****FONCTIONNEMENT****Dépenses****Recettes**648 Autres charges de personnel 1 000,00 €
6228 Rémunérations d'intérimaires et honoraires -1 000,00 €**Total fonctionnement** 0,00 € 0,00 €

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir voter la décision modificative présentée.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.